

Renseignements

anne.sarezza@u-paris.fr

Salle des Actes

Faculté de droit, d'économie et de gestion
10 avenue Pierre Larousse
92240 Malakoff

Inscription obligatoire

<https://url-court.fr/reforme2016>



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit
du régime général et de la preuve des obligations

NOR : JUSC1522466R

Méthode d'interprétation et réforme du droit des contrats

Du Code civil à la réforme de 2016

COLLOQUE

> Jeudi 17 novembre 2022 de 9h à 18h30



Progra

09h00 > Accueil des participants

09h30 > Introduction

Nicolas Mathey, Arnaud Vergne et Sylvain Bloquet

AXE 1. Une nouvelle exégèse préalable

> Sous la présidence de Christian Chêne (Université Paris Cité)

10h00 > Les constances en matière de droit des contrats dans le Code civil de 1804

David Deroussin (Université Lyon 3)

10h20 > Les permanences du droit jusqu'à la réforme de 2016, l'exemple de l'article 1185 du Code civil

Floriane Masséna (Université Paris I)

10h40 > Les travaux préparatoires de l'ordonnance de 2016

Laurent Leveneur (Université Paris II)

11h00 > Débats

11h15 > Pause

> Sous la présidence d'Arnaud Vergne (Université Paris Cité)

11h30 > L'interprétation authentique de la loi et des actes juridiques. Une esquisse historique

Paolo Alvazzi Del Frate et Alfonso Alibrandi (Université Roma Tre)

12h10 > La part de l'exégèse dans l'interprétation de la réforme de 2016

Gaël Chantepie (Université de Lille)

12h30 > Classification et qualification après la réforme de 2016

Maud Minois (Université Paris Cité)

12h50 > Débats

AXE 2. Une nouvelle critique nécessaire

> Sous la présidence de Christophe Jamin (SciencesPo Paris)

14h30 > L'interprétation historique et les premiers commentateurs

Sylvain Bloquet (Université Paris Cité)

14h50 > L'attractivité économique du droit des obligations

Rafael Amaro (Université de Rouen)

15h10 > L'interprétation peut-elle être libre et scientifique ?

Nicolas Mathey (Université Paris Cité)

15h30 > Débats

15h45 > Pause

> Sous la présidence de David Kremer (Université Paris Cité)

16h. La réforme du droit des obligations par la révision partielle du Code civil autrichien en 1916

Franz-Stefan Meissel (Université de Vienne)

16h20 > La réforme du BGB et son interprétation

Jonas Knetsch (Université Paris I)

16h40 > Le contrat en droit anglo-américain (1804-2022) : la chronique d'une mort annoncée

Geoffrey Samuel (Université du Kent)

17h00 > Aspects structurels du contrat romain et le point de vue du droit européen

Vincenzo Mannino (Université Roma Tre)

17h20 > Le droit comparé au service de l'interprétation de l'ordonnance du 12 février 2016 ou l'eupéanisation du droit privé

Anthony Chamboredon (Université Paris Cité)

17h40 > Débats

18h00 > Bilan - Synthèse

Guillaume Richard (Université Paris Cité).

amme